
Boulogne-Billancourt, le 6 juillet 2011

Communiqué de TF1 Droits Audiovisuels

Par une décision de 1^{ère} instance rendue par le TGI de Paris, le 21 juin dernier, *TF1 Droits audiovisuels* a été condamnée à indemniser, à hauteur de 32 millions d'euros, le Producteur italien du film « *Miracle at Santa Anna* », ainsi que sa banque et les auteurs-réalisateurs, pour défaut de commercialisation de ce film sur les quatre principaux territoires européens. De son côté *TF1 Droits Audiovisuels* soutenait que le film n'était pas conforme au scénario approuvé et demandait la résiliation du contrat de distribution.

TF1 Droits Audiovisuels indique qu'elle envisage de faire appel de ce jugement, tant en raison des fondements de cette décision que du niveau des dommages et intérêts alloués, le préjudice retenu apparaissant manifestement disproportionné au regard des performances du film, notamment sur le marché américain dont les entrées salles n'ont généré que 5,5 millions d'euros de recettes.

Cette décision de justice ne modifie pas significativement l'appréciation globale du risque, déjà prise en compte par le groupe TF1.

Boulogne-Billancourt, July 6th, 2011

Press Release from TF1 Droits Audiovisuels

On June 21, 2011, the Paris court of first instance delivered a judgment ordering TF1 Droits Audiovisuels to pay €32 million to the Italian producer of the film *Miracle at Santa Anna*, its bankers, and the writer and director, for failure to distribute the film in the four principal European territories. TF1 Droits Audiovisuels had argued that the film did not conform to the approved script, and sought termination of the distribution agreement.

TF1 Droits Audiovisuels indicates its intention to appeal, both on the merits and on the level of damages awarded, which appear manifestly disproportionate given the film's performance – especially in the American market, where it took only €5.5 million at the box office.

The court's decision does not materially alter the overall risk assessment already taken into account by the TF1 Group.

CONTACTS

TF1 - Direction des Relations Investisseurs / Investor Relations – 00 33 1 41 41 27 32. Courriel / email : comfi@tf1.fr
TF1 - Direction de la Communication / Corporate Communication – 00 33 1 41 41 23 78. Courriel / email : jdumas@tf1.fr
